

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 décembre 2024	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	12 décembre 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 49

Séance du 18 décembre 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 37

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Guy AVENIA, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 12

Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
Mme Frédérique COLAS, pouvoir à Mme Anne MIELNIK-MEDDAH
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
M. Bernard MORAIN, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Kevin AUGÉ
Mme Dorothee BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Jacques COURTAT
M. Éric GALLOIS, pouvoir à M. Didier MIGNON
M. Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Francis BOURSIN, pouvoir à Mme Olga LIGAULT
Mme Valérie SUBRENAT, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
Mme Isabelle CLAUDET, pouvoir à M. Didier MOREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Révision des tarifs de vente des composteurs individuels**

ENV/2024/105

Conseil communautaire du
18 décembre 2024**Objet : Révision des tarifs de vente des composteurs individuels**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien vend des composteurs individuels dans une démarche de réduction des déchets verts,

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien ne dispose plus de composteurs d'un volume de 330L, 650L et 800L,

CONSIDÉRANT la nécessité de passer une nouvelle commande de composteurs afin de pouvoir répondre aux demandes des usagers sur 2025,

CONSIDÉRANT que l'achat de ces composteurs individuels n'est plus subventionné par l'ADEME,

CONSIDÉRANT que les tarifs d'achat ont augmenté,

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien souhaite que le prix de vente des composteurs individuels reste compétitif et attractif pour les utilisateurs particuliers uniquement,

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien souhaite prendre à sa charge environ 30% du prix d'achat des composteurs individuels dédiés aux particuliers uniquement,

Prix d'achat et de revente en 2023 :

	Composteur de 330L	Composteur de 650L	Composteur de 800L
Prix d'achat en € TTC	80 €		
Prise en charge par la CCJ	25 %		
Prix de vente proposé en € TTC	60 €		

Prix d'achat et proposition de revente en 2025 :

	Composteur de 330L Destiné aux particuliers	Composteur de 650L Destiné aux particuliers (cas exceptionnel)	Composteur de 800L Avec grille anti-rongeur Destiné aux professionnels (uniquement)
Prix d'achat en € TTC	93,36 €	117,72 €	167 €
Prise en charge par la CCJ	Environ 30 %	Environ 30 %	0 %
Prix de vente proposé en € TTC	65 €	85 €	167 €

VU la commission « déchets – déchèteries » du 16 septembre 2024,

VU la commission des finances et la conférence des Maires du 10 décembre 2024,

VU l'exposé du Vice-Président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

-APPROUVE la commande de nouveaux composteurs individuels,

-APPROUVE le taux de prise en charge par la Communauté de Communes du Joviniens, soit 30 % du prix d'achat des composteurs individuels pour les particuliers uniquement,

-FIXE le prix de vente des composteurs individuels :

- d'un volume de 330L à 65 € TTC

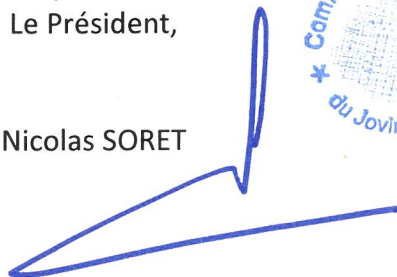
- d'un volume de 650L à 85 € TTC

- d'un volume de 800L (y compris grille anti-rongeur) à 167 € TTC

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET




Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

